ACHATS RESPONSABLES

Intégration des critères d'achat responsable

ENJEUX

L'achat responsable est un maillon essentiel dans la démarche de réduction de l'impact écologique et la promotion de la santé environnementale. Il porte sur les achats spécifiques à l'activité de Pédicurie-Podologie et non spécifiques tels que les achats de biens nécessaires à l'aménagement général des locaux.

Il intègre globalement les enjeux du développement durable - écologie, économie et sanitaire et social - et spécifiquement dans le secteur de la santé, la veille sur la composition des produits de désinfection et des produits de santé - médicaments, cosmétiques, dispositifs médicaux (orthèses plantaires, orthoplastie, orthonyxie).

RISQUES & OPPORTUNITÉS

ENVIRONNEMENTAUX

Maîtrise de la consommation des matières premières et des déchets. Réduction du gaspillage des ressources, de la pollution et de la dégradation des milieux (air, eau, sols)

SANITAIRES ET SOCIAUX

Veille sur les produits les plus toxiques. Soutien de l'économie locale et sociale selon les valeurs et critères prédéfinis

ÉCONOMIQUES

Gestion des stocks et réduction du gaspillage. Considération du coût global, économies à terme. Image et fidélisation des patients.

RECOMMANDATIONS & BONNES PRATIQUES

En ce qui concerne les produits de santé, selon leur nature, la réglementation qui leur est appliquée est différente. Elle participe à la maîtrise des risques qui peuvent être générés lors de leur mise sur le marché. Elle n'implique pas un risque 0 tant d'un point de vue sanitaire qu'environnemental.

• Les médicaments sont soumis à l'autorisation de mise sur le marché ou AMM qui évalue la balance bénéfice/risque.

• Les cosmétiques tels que les savons, crèmes et huiles de massage sont soumis au Règlement Cosmétique européen. Cette réglementation stricte évolue sans cesse mais ne garantit pas l'absence de composés sujets à controverse.

• Les dispositifs médicaux parmi lesquels on retrouve les masques, gants, fauteuil d'examen ou encore la pièce à main, doivent être porteurs du marquage CE (Communauté européenne). Le logo officiel est représenté ci-contre : CE

Pour la désinfection en cabinet, avant d'opter pour un produit écolabellisé ou opter pour une alternative à moindre impact écologqiue, le prérequis est qu'il réponde aux normes bactéricidie, virucidie exigées selon le niveau de risque infectieux à gérer.
Voir Fiche 03 Gestion des risques chimiques

LE POIDS CACHÉ DES OBJETS

Ce poids est appréhendable grâce à la notion d'Analyse de cycle de vie (ACV). Le fait de considérer que le poids écologique d'un bien est largement supérieur à son poids physique lors de son usage invite à la sobriété.

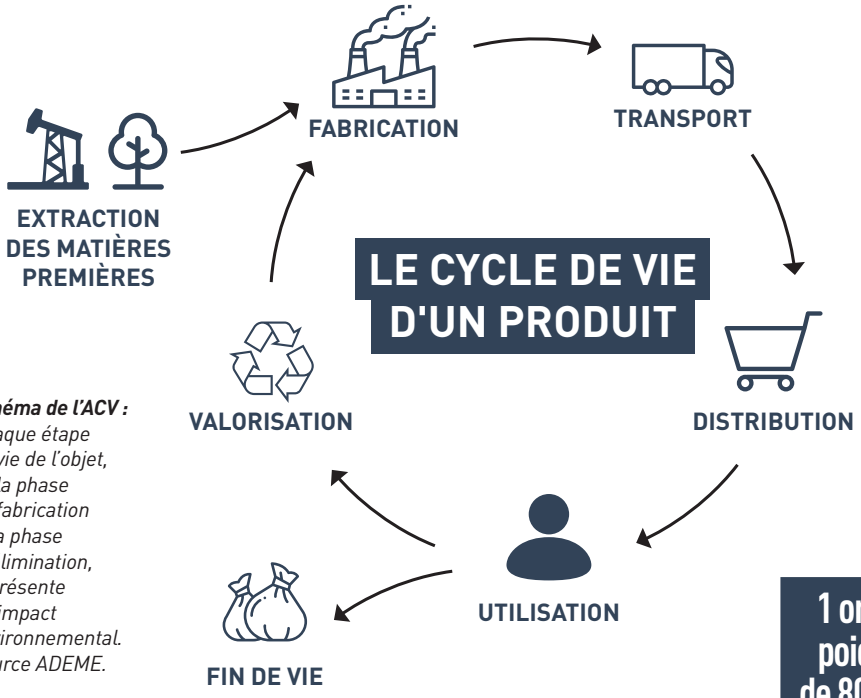


Schéma de l'ACV : *Chaque étape de vie de l'objet, de la phase de fabrication à sa phase d'élimination, représente un impact environnemental. Source ADEME.*

"Le meilleur achat est celui que l'on ne fait pas"

Ainsi, la recommandation va au-delà de l'achat de produits écoresponsables ou « verts ». Tout doit être mis en œuvre pour limiter la consommation des matières premières et la pollution des milieux. Au sein du cabinet, il s'agit donc de réaliser un arbitrage des biens et services utiles vs futiles ou encore intégrer une gestion de stocks pour limiter le les achats ou gaspillage des ressources.

1 ordinateur de 2Kg a un poids écologique moyen de 800 kg lié à l'extracion des matières premières

FOCUS SUR LES ÉCOLABELS

Ils sont nombreux et ne représentent pas tous le même niveau d'exigence et de garantie pour le consommateur. Attention au greenwashing ! Tout produit - même « écolabellisé » - représente un impact pour l'environnement. Et certains produits ne portant pas d'écolabels sont également recommandables.

FOCUS SUR LES ÉCOLABELS

Ce sont les labels certifiés par une tierce partie indépendante.

En France, 4 sont susceptibles de labelliser les produits de grande consommation dont les cosmétiques et produits d'entretien.

Ils sont identifiables grâce aux logos suivants :

LES ÉCOLABELS AUTODÉCLARÉS

Parmi ceux-ci, selon le cahier des charges associé, certains sont reconnus comme étant de confiance.

POUR LES COSMÉTIQUES

Les produits labellisés écologiques et biologiques utilisent peu ou pas de produits pétrochimiques de synthèse.
Plusieurs labels de confiance font référence, parmi lesquels :

POUR LES DÉTERGENTS

Le label **"écodétergent"** certifie des produits nettoyants et désinfectants à base d'une majorité de produits naturels.
Parmi les labels entrant dans cette catégorie, figurent ceux-ci :

Recommandations & bonne pratiques : *Pour la désinfection en cabinet, avant d'opter pour un produit écolabellisé, le prérequis est qu'il réponde à la norme de bactéricidie exigée.*

Outils utiles :
- *ADEME, « Les labels environnementaux ».* ademe.fr/labels-environnementaux
- *Les petits guides de l'Association Santé Environnement France (ASEF) à télécharger sur* asef-asso.fr